270 DQ6

Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie – Raccordement du complexe de la Romaine Côte-Nord 6211-03-073

Envoi par courriel et par télécopieur : (418) 644-8222

Québec, le 7 juin2010

Monsieur Denis Talbot Service des projets en milieu terrestre Direction des évaluations environnementales Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs 675, René Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83 Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie –Raccordement du complexe de la Romaine

Questions complémentaires du 7 juin 2010 (n° 1 et 2)

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue les 31 mai et 2 juin derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes.

Question 1

1. Selon Hydro-Québec, le déboisement et l'entretien d'une emprise de ligne consistent à éliminer une partie de la végétation arborescente pour en favoriser la colonisation par des espèces arbustives, alors la perte de puits de carbone n'est pas totale (DQ2-1, p. 7).

Pourriez-vous quantifier les potentiels de stockage de carbone de la végétation boréale arborescente présente dans la région par rapport à la végétation arbustive qui serait tolérée dans l'emprise des lignes ? Cette perte de puits de carbone seraitelle significative?

Question 2

2. Quels seraient les avantages et les inconvénients sur le plan environnemental des méthodes d'élimination des débris de coupe (déchiquetage et brûlage) envisagées par le promoteur?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 juin prochain, en raison du calendrier de travail de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin Coordonnatrice du secrétariat de la commission